

« Vendredi fou » l'emporte

L'ASULF est parvenue cette année à faire progresser la cause de « Vendredi fou » contre *Black Friday* et le calque *Vendredi noir*. L'Association attache le grelot sur le sujet chaque année depuis 2013. La sensibilisation menée auprès des publicitaires et des commerces a connu un franc succès. Un coup d'œil jeté au contenu du sac publicitaire distribué aux portes des foyers de la capitale dans la semaine du 20 novembre a permis de recenser dix « Vendredi fou » contre quatre pour la traduction littérale. Le dépouillement de l'édition du *Soleil* du 24 novembre donnait des résultats du même ordre, soit huit contre trois.

Un succès semblable a été observé par rapport à *Boxing Day* en décembre dernier. Les « soldes d'après Noël » servent de plus en plus d'accroche... après deux décennies d'efforts.



Un certain nombre de facteurs expliquent de telles réussites. Les solutions de rechange ont du sens et plaisent à l'ensemble des consommateurs. Elles expriment bien les phénomènes à nommer. À cet égard, on ne peut passer sous silence l'importance des services linguistiques gouvernementaux et de leurs recommandations. Sans le travail fait en amont, les interventions individuelles des consommateurs seraient beaucoup moins efficaces. Une troisième raison est à souligner dans les cas de « Vendredi fou » et de « soldes d'après Noël » : l'ouverture des publicitaires, des entreprises commerciales et des journalistes. La convergence est essentielle si l'on veut réussir à moderniser la langue française et

l'enrichir d'expressions qui s'insèrent naturellement dans son lexique.

Appui et témoignage du député H.-F. Gautrin

J'ai toujours été convaincu qu'il était de la responsabilité des membres de l'Assemblée nationale, quelle que soit leur formation politique, de promouvoir l'usage et la qualité de la langue française dans nos institutions. À cet effet, tant comme parlementaire, à même mon budget de soutien à l'action bénévole, que comme citoyen, j'ai toujours soutenu l'ASULF.

L'Association, fondée en 1986, s'intéresse à la qualité de la langue dans les communications, notamment celles du gouvernement, des organismes gouvernementaux, municipaux, scolaires ou parapublics. Elle intervient

particulièrement pour promouvoir le terme exact et corriger les anglicismes qui s'y glissent parfois. En consultant le site Internet de l'Association (www.asulf.ca), sa page Facebook ou *L'Expression juste*, on peut se faire une idée plus complète de ses activités.

J'encourage les élus actuels et anciens à contribuer au rayonnement de cette association, soit à même leur budget de soutien à l'action bénévole, soit à même leur budget discrétionnaire ministériel.

Henri-François Gautrin,
ex-député de Verdun (1989-2014)



SOMMAIRE

➔ Notre français, langue publique et commune, doit être de qualité !	2
➔ Camouflage ?	2
➔ Faute annoncée	2
➔ Valse-hésitation à l'Office	2
➔ Colloque de l'OPALE à Québec	3
➔ Qu'est-ce qui fait « événement » ?	3
➔ Le site Web en ligne	3
➔ Question d'un membre sur le mot édition	4
➔ Félicitations à Noëlle Guilloton	4
➔ Nouvelle collaboratrice au secrétariat	4
➔ Vient de paraître	4



Notre français, langue publique et commune, doit être de qualité !

Voilà la résolution pour l'année qui vient. Consolidons le statut du français en assurant sa maîtrise et sa qualité. Entre nous, parlons un français impeccable, savoureux, riche et exemplaire ! En public, faisons de même !

La qualité du français se manifeste dans la publicité qui nous entoure, qui s'installe dans nos discours, qui nomme pour nous des nouveautés de toutes sortes, qui nourrit notre imaginaire.

La qualité du français se manifeste dans la langue de l'information offerte par les médias de communication.

La qualité du français s'impose par le vocabulaire utilisé dans l'étiquetage et le discours de la commercialisation.

La qualité du français se reflète dans la langue de notre télévision présente au quotidien dans nos foyers.

La qualité du français s'entend sur les ondes de nos radios qui s'emploient à présenter sous son meilleur jour les témoignages de notre vie collective.

La qualité du français est celle que les mères donnent à leurs enfants dès leur jeune âge.

La qualité du français est celle transmise par le personnel enseignant aux élèves dont ils assurent la formation.

La qualité du français de l'administration publique témoigne de la quête partagée par l'ensemble des citoyens et des citoyennes que les langagiers poursuivent quotidiennement.

La qualité du français s'affirme, enfin, dans nos textes législatifs.

Il nous faut plus que jamais veiller à la qualité du français pour assurer son rayonnement sur tout notre territoire de la langue commune. Au sortir de la Révolution tranquille, le Québec a choisi de faire du français notre langue commune, devant servir aux Québécois et Québécoises de toutes origines pour communiquer entre eux sur la place publique. Nous devons préserver cet idéal que la notion de prédominance ou primauté du français menace. Le français de qualité doit prévaloir.

Camouflage ?

Fin octobre, la représentation nationale et la population ont été bouleversées par de possibles scandales sexuels. Le chef de l'opposition officielle a parlé d'une « tentative de cover-up ». C'était le jeudi 20 octobre. Ce n'est pas un crime d'employer l'expression anglaise, mais il serait souhaitable de trouver un équivalent français, puisque de telles nouvelles font régulièrement la manchette. Ne pourrait-on pas prendre l'habitude de parler de « tentative de cacher la vérité », de « tentative de camouflage » ou encore de « tentative d'enterrement » ? En somme, puisque des tentatives de viol ou d'attouchement devraient malheureusement continuer de faire partie du quotidien et de nourrir l'actualité, il y aurait lieu d'assimiler les mots français et de les utiliser au moment opportun.

Valse-hésitation à l'Office

L'Office québécois de la langue française fait volte-face à l'occasion. En octobre, un membre de l'ASULF s'est rendu compte que l'expression « salle de montre », traduction littérale de *showroom*, a été qualifiée, en 2015, de « terme privilégié » à l'égal de « salle d'exposition ». Par le passé, l'Office avait déconseillé l'utilisation de ce terme. En France, la Commission générale de terminologie et de néologie recommande, depuis 2006, de remplacer l'expression anglaise par « salle d'exposition ». L'Académie, de son côté, constate qu'on utilise « salle de montre » au Québec par souci de refouler les mots d'origine anglaise. Un demi-mal, pourrait-on dire. Mais on peut se demander pourquoi l'Office reconnaît la traduction littérale comme expression privilégiée plutôt que d'en souligner l'utilisation, sans plus.

Faute annoncée

En novembre, les Américains célèbrent leur plus importante fête de l'année, leur Action de grâces (*Thanksgiving*). Cette fête, célébrée le quatrième jeudi de novembre, est un important moment de rassemblement familial et le lendemain devient une journée de congé pour tout le monde, exception faite des commerçants.

Évidemment, les commerçants ne peuvent négliger la manne inespérée de la journée et ils en profitent pour offrir des soldes incroyables pouvant attirer les consommateurs. La journée est connue sous le vocable de *Black Friday*.

Nos commerçants ont importé le concept des soldes de ce vendredi même si la fête du jeudi nous est étrangère et que nous n'avons pas congé. Cependant, nous avons aussi importé l'appellation, laquelle a été traduite d'une façon littérale et malhabile par *Vendredi noir*. À l'origine, le terme anglais *Black Friday* faisait référence à la comptabilité ; on enregistrait les entrées positives en noir et les négatives en rouge.

En français, le terme *Vendredi noir* a une connotation très négative. Il fait penser davantage à une tragédie qu'au plaisir du magasinage (si plaisir il y a !).

Les termes qui pourraient le mieux décrire l'activité commerciale de la journée sont vendredi fou, vendredi en folie, vendredi exceptionnel ou mégasoldes d'avant Noël.

On peut observer une tendance à la hausse de l'utilisation de « Vendredi fou », mais il faut néanmoins rester vigilants devant l'invasion massive de mots anglais ou de leur traduction approximative ou littérale.

Pierre Lincourt, Chicoutimi

Colloque de l'OPALE à Québec

Le réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques regroupe les aménagistes de la France, de la Belgique, de la Suisse et du Québec. Chaque année, la rencontre de travail s'enrichit d'un colloque qui permet de comparer la situation linguistique dans les différentes communautés sous un point de vue spécifique. En octobre dernier, ce fut l'anglicisation et les anglicismes, les anglicismes établis à titre d'emprunt et les anglicismes critiqués. L'occasion était belle pour le Québec de mettre de l'avant sa politique en matière d'emprunt, qui pose les principes de base en la matière. L'emprunt ne doit pas être inutile, doubler un mot français. L'acceptabilité de l'emprunt doit prendre en compte l'usage au Québec. Enfin, la néologie doit tenir une grande place dans ce phénomène remarquable qu'est l'emprunt massif à l'anglais par l'ensemble des langues. Certains y voient un phénomène à rapprocher de l'emprunt de l'anglais au français aux temps anciens de notre langue et de l'emprunt à l'italien à l'époque de la Renaissance. Une troisième vague en quelque sorte.

Le site Web en ligne

Le piratage du site Internet en juillet 2014 vient d'être corrigé. La nouvelle version, réalisée grâce à une aide importante de la FTQ, a été lancée le 18 novembre. Elle



n'est pas encore aussi étoffée que celle qui était en ligne à l'été 2014. De nombreux dossiers ont été corrompus et rendus inutilisables. Il faudra en reprendre la numérisation. La version consultable

(www.asulf.ca) offre les sections Accueil, L'Association, Historique, L'Expression juste, Capsules linguistiques, Nouvelles, Contact. Les membres sont invités à visiter le site et à faire part de leurs observations et de leurs suggestions. Les membres du comité du site se réuniront au cours des prochaines semaines, étudieront et proposeront toutes les améliorations possibles.

Qu'est-ce qui fait « événement » ?

M^{me} Cendrine Audet, réviseuse professionnelle, blogueuse et responsable d'un projet de collaboration universitaire à ses heures, nous confie le texte d'une étudiante, Jeanne-Astrid Lépine, sur un thème familier aux asulfiens. Nous le reproduisons intégralement.

Événement ou évènement ? La dernière réforme, admettant l'accent grave avec l'aigu, a fait table rase des difficultés orthographiques que posait ce mot. Encore faut-il l'employer à bon escient. Des chroniqueurs de *L'Actualité terminologique* (un collaborateur anonyme, en 1969, et Frédéric Leroux fils, en 2004), le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) et *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT) nous y aident.

C'est sous l'influence de l'anglais, souligne le GDT, qu'on prête à évènement la polyvalence mondaine du terme *event*, traduit parfois par « exposition », « foire », « salon », etc. Mais en français, l'événement – exceptionnel par définition – ne court pas les rues.

Leroux cite d'entrée de jeu une formule synthétique de son prédécesseur anonyme : « L'événement se produit; la manifestation se tient. » C'est dire que le caractère remarquable qui distingue l'événement ne se prévoit pas, mais se constate. La manifestation, qu'elle soit de nature sportive, culturelle ou commerciale, n'acquerra qu'*a posteriori*, si elle marque les mémoires, la qualité d'événement. En revanche, la manifestation pourra donner à l'événement factuel (« chute de neige, chute d'un grand homme, chute des astres », propose le même auteur inconnu) une portée symbolique qui autrement lui échapperait. On fêtera ainsi à date fixe, sa vie durant, l'événement unique de sa naissance.

Quant à l'appellation juste à donner à cette fête, comme aux congrès, aux colloques, aux galas ou aux brunchs-bénéfices recensés à l'envi par Leroux, les suggestions fusent en réponse à la surabondance d'« événements spéciaux » : manifestation, mais aussi rencontre, activité, rendez-vous, animation...

Dans le registre familier, selon une définition tirée du TLFi qui a encore cours aujourd'hui, évènement se teinte d'ironie : « Fait auquel on accorde une importance démesurée. » À moins de l'entendre ainsi, abuser du terme évènement revient donc à en contredire le sens...

Conseil d'administration

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux
Vice-présidente : Lola Lebrasseur
Secrétaire : Léone Tremblay
Trésorier : Christian Hébert
Membres : André Breton
Marie-Hélène Hébert
Jean-Guy Lavigne
Louis Le Borgne
Sophie Tremblay

Secrétaire général

Gaston Bernier

Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée;
tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : Quatre fois l'an

ASULF 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
www.asulf.ca
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction du numéro 67, décembre 2016

Rédaction : Robert Auclair
Gaston Bernier
Pierrette Vachon-L'Heureux
Révision : Yvon Delisle
Graphisme et mise en page : Claude Lamarche
Coordination et relecture : Léone Tremblay

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

Question d'un membre sur le mot édition

M. Armand Labbé nous demande si le mot « édition » est correct dans le contexte suivant : Défilé du père Noël – 6^e édition.

Rappelons que ce mot signifie, selon le contexte, l'activité de l'éditeur (qui consiste en la publication et en la commercialisation d'un ouvrage) ou l'ensemble des exemplaires d'un ouvrage imprimés en un ou plusieurs tirages. On l'emploie aussi en parlant d'une œuvre artistique ou d'un journal (par exemple, l'édition du 15 novembre d'un quotidien, l'édition de 22 heures d'un journal télévisé).

Par ailleurs, le mot « édition » précédé d'un adjectif numéral ordinal est souvent utilisé pour désigner une manifestation commerciale, culturelle ou sportive. Or, la Banque de dépannage linguistique (BDL) de l'Office québécois de la langue française recommande de ne pas abuser de cet emploi métaphorique, même s'il est très répandu. La BDL propose plutôt de numéroter directement la manifestation dont il est question. Il sera plus simple et plus court de dire ou d'écrire, par exemple : Le 6^e défilé du père Noël.

Pour sa part, Michel Mourlet, dans *Les Maux de la langue* (France Univers, 2008, p. 247-248), est catégorique : « Par pitié, laissez le mot "édition" aux éditeurs, pour que cesse notre souffrance à le voir indûment affecté à des domaines où le papier imprimé n'a pas sa place. » Il ajoute que le mot édition est issu du latin *editus*, qui signifie publié.

(Article de la BDL sur ce mot :

http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3658.)

NDLR : Invitation aux lecteurs à nous envoyer leurs questions afin d'alimenter la rubrique.

Nouvelle collaboratrice au secrétariat

Depuis le 25 juillet dernier, l'ASULF compte une nouvelle collaboratrice, M^{me} Marielle Carpentier. Cette dernière prend la relève de M. Raphaël Gosselin, lequel se consacre désormais à plein temps à ses études et au sport. Sauf exception, M^{me} Carpentier assure la permanence les mercredi et jeudi de chaque semaine. On peut communiquer avec elle ces jours-là au 418 622 1509, lui laisser un message téléphonique ou lui écrire en tout temps (asulf@globetrotter.net).

Félicitations à Noëlle Guilloton

M^{me} Guilloton a remporté le prix Georges-Émile-Lapalme 2016. M^{me} P. Vachon-L'Heureux la félicite et



M^{me} Noëlle Guilloton, lauréate du prix Georges-Émile-Lapalme 2016 – Source : Éric Labonté © Gouvernement du Québec (Prix du Québec)

lui rend hommage. La présidente de l'ASULF rappelle que le prix du Québec est la plus haute distinction décernée chaque année par le gouvernement québécois pour souligner l'excellence du travail accompli en matière de qualité de la langue. La lauréate a marqué de son intelligence et de sa perspicacité l'univers des langagiers et des langagières du Québec par sa contribution déterminante à la réalisation de l'ouvrage de référence *Le Français au bureau*. Grâce à sa détermination et à sa grande culture, l'auteure

nous a offert un répertoire très riche de règles d'écriture, de commentaires éclairés en matière de linguistique et de terminologie ainsi que de normes épistolaires de toutes sortes, lesquels nous guident dans l'inlassable quête de la qualité de notre langue.

Vient de paraître

Dire, ne pas dire: du bon usage de la langue française, vol. 3 / Académie française. Paris : Philippe Rey, 2016, 189 p., 23 \$. Le volume contient 200 notices classées par ordre alphabétique (Choisir au hasard, *come back*, commémorer un anniversaire, *cool*, *crash*...) et des avis fournis aux locuteurs qui posent des questions à l'Académie. Les deux premiers volumes s'en tenaient à des fiches correctives (300) consultables dans le site Web de l'institution (www.academie-francaise.fr). Les trois volumes devraient se trouver dans les bonnes bibliothèques et à portée de main des défenseurs de la qualité de la langue.

Adhésion à l'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
Courriel _____
 Partenaire : 30 \$ Sociétaire : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (trav.) _____
Courriel _____
 Partenaire : 100 \$ Sociétaire : 200 \$
 Mécène : 500 \$
Date _____

Paiement à l'ordre de l'ASULF